

Conditions générales de vente

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services conclues sur le site Internet Adhesion.

Le site Internet Adhesion est un service de :

- L'association Bureau des Elèves de l'INSA Lyon (ci-après, « BdE INSA Lyon »)
- Située à : 20 Avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne
- Forme sociale : Association loi 1901
- Numéro de SIRET : 38043835800018
- Numéro RNA : W691053700
- Numéro d'identification TVA : FR88380438358
- Représentant.e légal.e : Président.e de l'association
- Adresse URL du site :
- Hébergeur du site : BdE INSA Lyon
- Adresse mail : sg@bde-insa-lyon.fr
- Téléphone : 0472438229

Les présentes conditions générales ont été mises en ligne le 30 août 2024.

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la passation de la commande. La validation de la commande vaut donc pour acceptation des conditions générales de vente.

Ces conditions générales peuvent être complétées par des conditions particulières imposées par le BdE INSA Lyon qui sont, le cas échéant, renseignées à minima dans le descriptif de l'événement et rappelées dans un e-mail de la part du BdE INSA Lyon, voire en tout ou partie sur le billet. Les clients sont invités à les consulter avec la finalisation de leur transaction.

Le non-respect par le client des obligations souscrites aux termes des présentes Conditions Générales, et en particulier en cas de fraude ou de toute tentative de fraude, de revente de billets et de tout incident de paiement du prix d'une commande, pourra entraîner l'annulation des billets sans remboursement, voire la suspension de l'accès au service en fonction du degré de gravité des agissements en cause, sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter le BdE INSA Lyon. En conséquence, le BdE INSA Lyon se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un tel litige.

Table des matières

Préambule.....	1
Article 1 - Contenu et champ d'application.....	4
Article 2 - Informations précontractuelles.....	4
Article 3 – Achat pour les mineurs.....	5
Article 4 - Commande	5
Article 5 - Prix.....	6
Article 6 – Nombre de places	7
Article 7 - Disponibilité.....	7
Article 8 - Paiement.....	7
8.1 Dispositions générales.....	7
8.2 Sécurisation des paiements.....	8
Article 9 – Lutte contre la fraude	8
Article 10 – Utilisation et Validité de la carte VA	9
10.1 Revente de carte VA.....	9
10.2 Reproduction de la carte VA.....	9
Article 11 – Rétractation, remboursement et annulation.....	10
11.1 Exceptions au délai de rétractation.....	10
11.2 Remboursement et échange.....	10
11.3 Annulation de la commande.....	10
11.4 Annulation ou report d'un événement.....	10
11.5 Force majeure	10
Article 12 – Responsabilité	11
12.1 Responsabilité du BdE INSA Lyon.....	11
12.2 Responsabilité en cas de perte ou vol de la carte VA.....	11
12.3 Responsabilité du client lors de l'événement	11
Article 13 - Juridiction compétente	11
Article 14 - Langue du contrat	11
Article 15 - Médiation et règlement des litiges	13
Article 17 - Protection des données personnelles.....	15
17.1 Données collectées :	15
17.2 Utilisation des données personnelles.....	15
17.3 Partage des données personnelles avec des tiers	16
17.4 Sécurité et confidentialité.....	16
17.5 Sécurité et confidentialité.....	17
17.6 Mise en œuvre des droits des utilisateurs	18
17.7 Evolution de la présente clause	18

Article 1 - Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes : Achat de la carte VA et inscription au WEI INSA Lyon.

Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur internet ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande.

Toute commande ou achat immédiat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente (CGV) qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le BdE INSA Lyon représenteront la preuve des transactions passées par le client sur le Site.

Article 2 - Informations précontractuelles

Préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de la commande et à la conclusion du contrat, ces conditions générales de vente sont communiquées à l'acheteur, qui reconnaît les avoir reçues et acceptées.

Sont transmises à l'acheteur, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du service ;
- le prix du service ou le mode de calcul du prix et, s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuels ;
- la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à exécuter le service, quel que soit son prix, et toute autre condition contractuelle ;
- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités ;
- les modalités prévues pour le traitement des réclamations ;
- la durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée ;
- en ce qui concerne le contenu numérique toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait raisonnablement avoir connaissance.

Le prestataire de services doit également communiquer à l'acheteur, ou mettre à sa disposition, les informations suivantes :

- statut et forme juridique, coordonnées permettant d'entrer en contact rapidement et de communiquer directement avec lui ;
- le cas échéant, le numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;
- pour les activités soumises à un régime d'autorisation, le nom et l'adresse de l'autorité l'ayant délivrée ;
- pour le prestataire assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée et identifié par un numéro individuel en application de l'article 286 *ter* du code général des impôts, son numéro individuel d'identification ;
- pour le prestataire membre d'une profession réglementée, son titre professionnel, l'État membre de l'UE dans lequel il a été octroyé ainsi que le nom de l'ordre ou de l'organisme professionnel auprès duquel il est inscrit ;
- l'éventuelle garantie financière ou assurance de responsabilité professionnelle souscrite par lui, les coordonnées de l'assureur ou du garant ainsi que la couverture géographique du contrat ou de l'engagement.

Article 3 – Achat pour les mineurs

Les mineurs âgés de moins de 18 ans ne peuvent effectuer d'achats sur le site du BdE INSA Lyon sans l'autorisation préalable de leur représentant légal (parent ou tuteur). En procédant à un achat, l'utilisateur déclare être majeur ou, s'il est mineur, disposer de l'autorisation expresse de son représentant légal pour finaliser la transaction.

Pour tout achat effectué par un mineur, le BdE INSA Lyon peut demander à tout moment la preuve de l'autorisation parentale. Le défaut de présentation de cette autorisation peut entraîner l'annulation de la commande, sans que l'acheteur mineur ou son représentant légal ne puisse prétendre à un remboursement. Le BdE INSA Lyon se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande effectuée par un mineur en l'absence d'une autorisation parentale valide.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, si un mineur a utilisé l'une des fonctionnalités associées à une carte VA ou à tout autre service acheté, l'exercice du droit de rétractation ne sera plus possible. Cette disposition s'applique dès lors que le mineur a commencé à bénéficier des services associés à l'achat

Le représentant légal du mineur est responsable des achats effectués par celui-ci sur le site du BdE INSA Lyon et s'engage à honorer les paiements relatifs aux commandes passées par le mineur, y compris en cas de consommation partielle ou totale du service. Le représentant légal du mineur reconnaît que l'utilisation des services par celui-ci entraîne une renonciation au droit de rétractation dès la première utilisation de la fonctionnalité, conformément aux dispositions légales applicables.

Article 4 - Commande

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les prestations figurant sur les tarifs du vendeur, et accepté par ce dernier, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande du vendeur, à la disposition de la clientèle dans ses magasins.

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement des produits commandés.

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, sauf exceptions prévues à l'article L.221-28 du même Code.

Toutefois, en vertu de l'article L.221-28, alinéas 1 et 13, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que l'acheteur a utilisé l'une des fonctionnalités associées à la carte d'avantages, considérant que le service a été partiellement ou totalement consommé.

En procédant à l'achat, l'acheteur reconnaît avoir été informé qu'une fois l'une des fonctionnalités de la carte utilisée, il renonce expressément à son droit de rétractation, conformément aux dispositions légales précitées.

Les frais et les risques liés à cette opération sont à la charge exclusive du prestataire.

Hormis les conditions énoncées à l'article 12.4 Annulation ou report d'un événement) des présentes CGV, l'acompte versé à la commande est acquis de plein droit et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

Article 5 - Prix

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des prestations effectuées sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande.

La carte VA demeure la propriété du BdE INSA Lyon jusqu'à l'encaissement total et définitif du prix par le BdE INSA Lyon.

Article 6 – Nombre de places

Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre fixé par le BdE INSA Lyon, lequel sera indiqué pour chaque Evènement.

Une même personne ne saurait contourner cette règle par plusieurs achats espacés dans le temps. Le cas échéant, les transactions supplémentaires seront annulées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

À défaut d'indication par le BdE INSA Lyon d'un nombre de places maximum pouvant être acheté par un même Client, ce nombre est fixé à quatre.

Article 7 - Disponibilité

Le Client est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaités.

Dans l'hypothèse d'une indisponibilité de tout ou d'une partie des places souhaitées par le client dans la catégorie indiquée, il lui sera proposé, après avertissement, des places dans une autre catégorie, et sous réserve de la disponibilité desdites places dans cette autre catégorie.

Article 8 - Paiement

8.1 Dispositions générales

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un paiement complet à cette date.

Toutes les commandes quel que soit leur lieu d'émission sont payables en euros.

La validation de la commande impose l'obligation pour le client de payer le prix indiqué par le montant total du panier.

Le paiement de la commande par le client sur le Site s'effectue exclusivement par les moyens de paiement suivants et définis lors de l'achat : cartes bancaires des réseaux CARTE BLEUE / VISA , EUROCARD / MASTERCARD.

Le compte bancaire du client sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction.

Un justificatif de paiement sera automatiquement consultable par le client, à l'issue de la transaction, sur la page de confirmation de la commande.

Les paiements effectués par l'acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le prestataire.

Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

8.2 Sécurisation des paiements

Les paiements électroniques effectués dans le cadre des transactions réalisées sur le Site sont sécurisés, par utilisation du procédé de cryptage SSL (Secure Sockets Layer). Le BdE INSA Lyon utilise, pour lesdits paiements électroniques sécurisés, la solution Up2pay fournie par la société Crédit agricole.

Article 9 – Lutte contre la fraude

Afin de lutter contre la fraude, notamment par carte bancaire, le BdE INSA Lyon se réserve le droit d'utiliser les données personnelles du client pour le contacter, lui demander la communication de sa pièce d'identité et, le cas échéant, d'annuler ses inscriptions.

Article 10 – Utilisation et Validité de la carte VA

10.1 Revente de carte VA

Chaque carte VA est nominative et personnelle et ne peut être revendue que dans le respect de la loi du 12 mars 2012 n° 2012-348 sur l'Organisation des manifestations sportives et culturelles, laquelle interdit, sous peine de sanctions pénales, de vendre de manière habituelle des cartes VA pour des manifestations culturelles ou sportives, sans autorisation expresse de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation.

10.2 Reproduction de la carte VA

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire une carte VA de quelque manière que ce soit. La reproduction de carte VA est interdite et ne procurerait aucun avantage.

L'organisateur n'étant pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession de la carte VA, ni de vérifier l'authenticité de la carte VA dans la mesure où la copie de la carte VA ne peut être détectée de manière certaine ; seule la première personne présentant la carte VA ou une reproduction de celle-ci sera admise à accéder aux services proposées. Cette personne est présumée être le porteur légitime de la carte VA.

La personne qui a reproduit la carte VA et l'utilisateur de la copie de la carte VA sont passibles de poursuites pénales.

Dans le cas où un utilisateur est victime de l'arnaque aux faux billets, c'est de sa responsabilité d'engager des poursuites adéquates afin d'obtenir un remboursement. Aussi, il est important d'avertir le BdE INSA Lyon que de fausses cartes VA sont en circulation.

Article 11 – Rétractation, remboursement et annulation

11.1 Exceptions au délai de rétractation

Le délai de rétractation de 14 jours ne concerne pas la ou les situations ci-dessous énumérées :

- La prestation concerne des services d'hébergement (hôtellerie, camping...).
- La prestation concerne un service de restauration.
- La prestation concerne des activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée.

11.2 Remboursement et échange

A compter de leur achat par le client, le ou les cartes VA ne peuvent être ni échangées, ni remboursées (sauf dans les cas d'annulation décrits à l'article 12.4), même dans l'hypothèse dans où l'inscription n'aurait pas été utilisé par le client.

11.3 Annulation de la commande

Tant que la billetterie est ouverte, un utilisateur peut demander à annuler sa commande. Dans ce cas, le vendeur pourra décider d'un remboursement de son inscription. Cette décision sera soumise aux conditions particulières du vendeur.

La fermeture des inscriptions est fixée à 3 semaines en amont de l'évènement, tant que l'organisateur n'annonce pas une indication contraire. Une fois celle-ci fermée, si un utilisateur souhaite annuler sa commande, il devra se soumettre à l'acceptation du vendeur qui décidera d'acquiescer 100% du montant d'achat s'il ne considère pas que cette annulation est due à un cas de force majeure. Cette somme permettra de dédommager le vendeur du préjudice subi.

11.4 Annulation ou report d'un événement

En cas d'annulation ou de report d'un événement, le remboursement du prix de l'inscription n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial.

En cas de report de l'évènement, le remboursement éventuel de l'inscription ou son échange sera soumis aux conditions particulières du BdE INSA Lyon.

11.5 Force majeure

La responsabilité du BdE INSA Lyon ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article 12 – Responsabilité

12.1 Responsabilité du BdE INSA Lyon

Le BdE INSA Lyon est responsable, à l'égard de ses clients, de la bonne exécution des obligations lui incombant, résultant des contrats conclus à distance, conformément à l'article L.221-15 du Code de la Consommation. Elle répond notamment des traitements de données personnelles qu'elle effectue, des opérations de gestion des transactions et des commandes, du service après-vente et de l'émission des cartes VA.

Le BdE INSA Lyon décline toute responsabilité en cas d'indisponibilité du service résultant d'un cas de force majeure, notamment :

- Anomalies quelconques du matériel informatique du client
- Faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers au contrat
- Indisponibilité du réseau internet

12.2 Responsabilité en cas de perte ou vol de la carte VA

Le BdE INSA Lyon n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite de la carte VA.

En outre, il est précisé que le BdE INSA Lyon n'est en aucun cas tenu de donner suite aux demandes d'édition de duplicata en cas de perte ou de vol de la carte VA.

12.3 Responsabilité du client lors de l'événement

Le règlement de l'événement figure sur le site de l'organisateur ou est communiqué par l'organisateur au client. L'acquisition d'une inscription implique l'adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement. Le client se conformera strictement au règlement du BdE INSA Lyon sous peine de voir sa responsabilité engagée.

Article 13 - Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Pour la définition de la juridiction compétente, le vendeur élit domicile au 20 Avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne.

Article 14 - Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 15 - Médiation et règlement des litiges

Conformément à l'article L. 612- 1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 280/OC/220311 la **SAS Médiation Solution** comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à :

Sas Médiation Solution
222 chemin de la bergerie
01800 Saint Jean de Niois
Tel. 04 82 53 93 06

- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- Copie de la réclamation préalable,
- tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

Article 16 - Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur par mail à

l'adresse indiquée sur le Site, et le cas échéant à l'adresse sg@bde-insa-lyon.fr, pour obtenir une solution amiable.

Article 17 - Protection des données personnelles

17.1 Données collectées :

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site sont les suivantes :

- **passage de la commande** : lors du choix des prestations sur la billetterie en ligne, les noms ; prénoms ; adresse électronique ; numéro de téléphone et si nécessaire les adresses postales ; les allergies ; régimes alimentaires ; certificat médical ; date de naissance ; genres ; taille ; personnes à contacter en cas d'urgence et leurs numéros de téléphone ; justificatifs tarifs réduits ; autorisations parentales ; et éventuellement des photos communiquées par l'utilisateur ;
- **profil** : l'utilisation des prestations prévues sur le site Internet permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone ;
- **paiement** : dans le cadre du paiement des produits et prestations proposés sur le site Internet, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur ;
- **communication** : lorsque le site Internet est utilisé pour communiquer avec d'autres membres, les données concernant les communications de l'utilisateur font l'objet d'une conservation temporaire ;
- **cookies** : les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

17.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services du site Internet, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- accès et utilisation du site Internet par l'utilisateur ;
- gestion du fonctionnement et optimisation du site Internet ;
- organisation des conditions d'utilisation des services de paiement ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- proposition à l'utilisateur de la possibilité de communiquer avec d'autres utilisateurs du site Internet ;
- mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;
- personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences ;

- prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur.
- Traitement et suivi de la commande du client, ainsi que dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'événement correspondant. Le client accepte que le BdE INSA Lyon, averti de toute décision affectant les conditions de déroulement dudit événement (telle qu'annulation, report, modification du lieu d'organisation), utilise les coordonnées que le client lui aura fournies dans le cadre de sa commande, à l'effet de l'informer desdites modifications, ainsi que de la marche à suivre en cas du report, de l'annulation ou de la modification du lieu de l'évènement.

17.3 Partage des données personnelles avec des tiers

Les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, dans les cas suivants :

- quand l'utilisateur utilise les services de paiement. Pour la mise en œuvre de ces services, le site Internet est en relation avec des sociétés bancaires et financières tierces avec lesquelles elle a passé des contrats ;
- lorsque l'utilisateur publie, dans les zones de commentaires libres du site Internet, des informations accessibles au public ;
- quand l'utilisateur autorise le site Internet d'un tiers à accéder à ses données ;
- quand le site Internet recourt aux services de prestataires pour fournir l'assistance utilisateurs, la publicité et les services de paiement. Ces prestataires disposent d'un accès limité aux données de l'utilisateur, dans le cadre de l'exécution de ces prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière protection des données à caractère personnel ;
- si la loi l'exige, le site Internet peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre le site Internet et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- si le site Internet est impliqué dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, le BdE INSA Lyon pourra être amené à céder ou partager tout ou une partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les utilisateurs seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

Ces sociétés tierces se sont engagées à en assurer la plus stricte confidentialité (prestataires techniques, etc.). Peuvent également avoir accès à vos données les autorités, si elles en font la demande.

17.4 Sécurité et confidentialité

Dans le cadre de l'authentification des utilisateurs et de la validation de l'achat de la prestation "carte VA", le BdE INSA Lyon peut transmettre les données personnelles générées, ainsi que l'identité de l'utilisateur, aux associations de l'INSA Lyon. Ces

informations seront utilisées exclusivement à des fins d'authentification et de validation de l'achat, conformément aux règles de confidentialité en vigueur. Les associations de l'INSA Lyon s'engagent à garantir la stricte confidentialité de ces données et à les utiliser uniquement dans le cadre défini.

17.5 Sécurité et confidentialité

Le site Internet met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et donc le site Internet ne peut pas entièrement garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

17.6 Mise en œuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits ci-dessous mentionnés, qu'ils peuvent exercer en faisant leur demande à l'adresse suivante : sg@bde-insa-lyon.fr :

Le droit d'accès : ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, le site Internet peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude.

Le droit de rectification : si les données à caractère personnel détenues par le site Internet sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations.

Le droit de suppression des données : les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Le droit à la limitation du traitement : les utilisateurs peuvent demander au site Internet de limiter le traitement des données personnelles conformément aux hypothèses prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données.

Le droit de s'opposer au traitement des données : les utilisateurs peuvent s'opposer à ce que ses données soient traitées conformément aux hypothèses prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données.

Le droit à la portabilité : ils peuvent réclamer que le site Internet leur remette les données personnelles qui lui sont fournies pour les transmettre à un nouveau site Internet.

Les utilisateurs notent que le BdE INSA Lyon est tenu de conserver les informations liées à leurs transactions et à leur demande de suppression de données personnelles pendant les durées de prescription légales afin d'être produites en cas de contrôle ou de contentieux.

Le BdE INSA Lyon donnera suite à la demande des utilisateurs dans un délai maximal d'un mois, ou de deux mois si la complexité de la demande ou le nombre de demandes en cours le requiert, sous réserve que la demande ne soit pas manifestement infondée ou abusive.

17.7 Evolution de la présente clause

Le BdE INSA Lyon se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, le BdE INSA Lyon s'engage à publier la nouvelle version sur son site. Le BdE INSA Lyon informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.